

IP Lorraine

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

La voix de FO en Lorraine



Compte rendu FO du 25 mars 2026



Représentants de proximité : Catherine Reggianini (FO), Hervé Marchetti (FO), Angélique Sergent (CGT), Emmanuel Bouard (CGT), Jean-Christophe Panek (SNJ)

DS invités au point 1 : Bruno Demange (FO), Laurent Maas (CGT), David Bailly (SNJ), Séverine Dangin (CFDT)

Représentants de la Direction : Fanny Klipfel, Catherine Patout, Céline Tognazzi, Nicolas Lenoir, Renaud Hartzler et Betty Claudel



En préalable, FO rectifie des infos mensongères.

FO n'a pas demandé qu'un point lors des instances de mars mais 6 :

- celui sur la locale de Metz
- le bilan élections
- le bilan expérimentation tournage vertical
- le sujet sur le service organisation
- le point emploi
- et les audiences

Certes, certains des points sont identiques à ceux des autres OS, ce qui est normal puisqu'il est logique que nous ayons souvent les mêmes interrogations sur l'actualité du moment. C'était déjà le cas pour la plupart des points lors du précédent mandat...mais FO ne se les est jamais approprié, comme c'est le cas aujourd'hui.

Point 1 : Expérimentation concernant les vidéos à destination des plateformes numériques

S'il est vrai que les élections municipales sont venues quelque peu « chambouler » le déroulement de l'expérimentation (les journalistes volontaires étant planifiés en priorité sur les élections), le sentiment global à mi-chemin est quand même de l'ordre du « peut mieux faire ».

Il y a des inadéquations entre les planifs de monteuses (uniquement le matin) et les envies et besoins des journalistes de module web. Ces derniers n'ont parfois pas leur matière avant l'après-midi. Ou alors c'est un monteuse qui est prévu mais il n'y a pas un journaliste en face.

De plus, le jour de l'instance (le 25 mars), il n'y avait toujours pas de planification anticipée pour permettre à un binôme journaliste/monteuse dédié hors-actu de fabriquer un module enrichi, type décryptage, tel que décrit dans l'accord.

→ [Lien vers l'accord](#)

Évoquée également, la surcharge de travail du RCA numérique ! Une hypothèse est évoquée : que soit mise en place une autre personne pour valider les modules, et que le RCA numérique ne s'occupe alors que des articles web.

Un tableau nous a été présenté (listant un certain nombre de modules ayant été fabriqués dans le cadre de l'expérimentation). N'y figurent pas les modules de type « resizing » déclinés à partir de sujet PAD. On nous explique que le tableau ne liste que des modules tournés indépendamment du JT. Hélas ça n'est pas toujours vrai, car si de nombreux modules proposent du contenu incarné (donc avec des plateaux tournés pour le web), les illustrations qui sont utilisées proviennent parfois de sujets JT, rushes ou PAD.

Cette expérimentation est une belle idée, mais qui mériterait davantage de travail, afin de fournir un taux de satisfaction de la part des équipes équivalent à celui du « test » qui avait été réalisé lors des derniers mois de l'année 2025.

Point 2. Présentation bilan 2025 de Social Direct

Il a été rappelé que Social Direct avait débuté ses prestations d'assistance sociale en octobre 2023, en proposant des échanges en distanciel et en présentiel. Et qu'en tout, 23 assistants étaient identifiés pour nous, dont un en Lorraine !

Il s'agissait de Marine Vogin, qui est désormais remplacée par Benjamin Canillas.

Parmi les évolutions majeures qui ont touché l'activité, la principale porte évidemment sur les conséquences des nouvelles mesures sur les retraites.

→ [Retrouvez tout le détail dans ce doc présenté aux élus, à retrouver ICI](#) 🖱️

Enfin, quelques chiffres sur l'activité de Social Direct en Lorraine en 2025

- 15 entretiens (contre 5 en 2024)
- concernant 11 salariés (contre 5 en 2024)
- plus du tiers de ces entretiens concernaient des sujets sur la vie au travail
- et un peu moins d'un tiers concernaient des sujets de vie familiale.

Point 3. Le « Hub »

Les retours sont globalement positifs, notamment en matière de réduction du bruit. Après, les avis sont partagés. Certaines personnes sont très satisfaites, et y vont dès qu'elles peuvent. D'autres sont plus réticentes, et expliquent avoir du mal à s'acclimater au changement. Lors des deux soirées électorales, cet espace a été investi par le numérique et cela a bien plus en termes de synergie. L'info circule mieux. Un bilan est prévu au bout de 6 semaines de fonctionnement.

Point 4. Bilan des soirées électorales.

Ces deux soirées ont généré de bonnes audiences, et les équipes étaient investies. La direction parle d'une « mécanique bien huilée ».

Une amélioration par rapport aux autres années : tous les sujets tournés ont été diffusés (sauf un sonore lors de la 1ère soirée et deux sonores pour la 2ème). Les éléments non diffusés l'ont été le lendemain dans le journal de midi.

Bien qu'il y ait eu une synergie importante lors de ces journées, tous services confondus, il reste que certains personnels en duplex ont fait remonter le fait d'avoir manqué d'informations claires. La rédactrice en cheffe a confirmé que la gymnastique des ordres était compliquée. Il a été annoncé lors de l'instance qu'un debrief était en cours de calage.

Point 5. La locale de Metz

Il est confirmé que la « radio filmée » pour le Nord de la Lorraine était toujours bien prévue pour le 30 mars. Une réunion a eu lieu le 11 mars avec des personnels de la radio. Le 18, les monteurs ont été informés : le workflow est identique à celui de Nancy. Les monteurs de Metz et de Nancy ont reçu par mail de la part du service technique la nouvelle nomenclature concernant le « code identifiant » à donner aux séquences montées. Ce code est le même indifféremment pour Nancy et pour Metz, l'idée étant de permettre aux radios Nord et Sud de recevoir toutes les deux les images qu'ont leur envoie. Pendant les vacances et les jours fériés, la diffusion des matinales est suspendue, aussi bien pour Metz que pour Nancy.

Concernant l'édition locale à proprement parler, il n'est pas prévu de diffusion de la locale les jours fériés. Il y aura cependant quelques rediffusions.

Enfin, concernant l'avenir et le contenu de la locale pour septembre, le travail se mène en Codir jusque début mai. Les décisions seront annoncées au plus tard en juin. Les personnels de Metz sont néanmoins toujours inquiets des décisions qui pourraient être prises.

Point 6. Audiences linéaires et numériques.

Concernant le journal de midi, c'est comme pour le national : l'audience s'érode.

En Lorraine, le 12/13 perd presque 10 points en 2 ans. On ne compte que 31 000 téléspectateurs en 2026 (contre 76 000 en 2023 et 2024).

Fait nouveau : on observe désormais une baisse des téléspectateurs en cours de JT. Ce n'était pas le cas avant.

Le public lorrain qu'on perd va sur les jeux de TF1 et F2. Les chaînes d'infos (CNEWS etc...) ont le vent en poupe et progressent de 4 points en deux ans.

Le weekend, l'audience du midi est également divisée par deux : 24 000 spectateurs en 2026 (contre 53 000 avant). Par contre, à la différence de la semaine, le public reste une fois le journal démarré. La concurrence est importante. F2 progresse de 6 points.

Concernant le journal du soir :

Au niveau national : France•3 est la 3ème chaîne derrière France•2. En semaine, F3 est ex-aequo avec TF1. On constate que globalement, ça fonctionne bien en région, mais beaucoup moins à Paris.

L'âge moyen du téléspectateur du linéaire est de 66.8 ans.

En Lorraine : le journal du soir se maintient avec 67000 téléspectateurs en 2026. En revanche, une fois que le journal commence, à partir de 19h20 c'est décroissant.

F2 augmente grâce à « N'oubliez pas les paroles » (+2 en Lorraine). Les chaînes d'infos détiennent 19% des PdA en Lorraine (+9 points).

Les téléspectateurs semblent attirés par l'info traitée sur forme de talk-show, contrairement au JT de France 3.

Le weekend, l'édition du soir est en légère hausse par rapport à 2025, avec pas mal de téléspectateurs qui arrivent en milieu de journal.

Les émissions hors JT se portent relativement bien, avec de beaux succès :

Au niveau des PAE, **le « Robin Léon Show »** a très bien fonctionné : 115 000 téléspectateurs. Soit 13% des parts d'audience sur le Grand Est.

« Le meilleur de la quiche lorraine » : 1,8 million de téléspectateurs. Le Grand Est est 4 points au-dessus de la moyenne régionale.

Les « Enquêtes de Région » du Grand Est sont au-dessus de la moyenne nationale (3,3 %) : 22 000 téléspectateurs en moyenne. C'est en progression par rapport aux saisons précédentes.

Le magazine « C'est succulent » fait des scores variables, légèrement en baisse, alors que « Cosy » est plutôt un succès sur la plateforme France.tv.

Pour le numérique, ça explose. +42% de vues en un an sur le site web de France 3 Grand Est.

Les vidéos sur les réseaux sociaux ont également doublé leur nombre de vues en un an.

Point 7. Situation du service organisation d'activité.

La direction semble avoir du retard pour prendre la juste mesure de l'ampleur du mal être ressenti. Elle identifie la situation comme étant un problème de relations interpersonnelles et propose une médiation. Nous avons l'impression que le problème va peut-être au-delà et concerne une plus grande globalité du service. Si tel était le cas, il ne faudrait pas qu'une salariée se retrouve stigmatisée en étant seule mise en cause.

Il nous a été dit qu'une nouvelle discussion avec l'ensemble du service était prévue : elle permettrait de bien mettre au clair la situation et de trouver un moyen d'avancer qui convienne à tout le monde.

Point 8. Emploi

Le budget global du Grand Est a diminué : -15.7 ETP en deux ans.

La direction nous explique qu'à chaque départ, elle doit peser le « pour et le contre » quant au remplacement ou pas. Souvent, le remplacement est effectué avec des contrats CDD plutôt que par le biais d'une publication.

C'est notamment le cas pour le poste de rédacteur à Metz depuis le départ en retraite d'un titulaire en fin d'année dernière.

Concernant le poste de RCA : il nous est précisé lors de cette instance du 25 mars que des rendez-vous ont été calés en semaine 14. Ce ne sont que des candidatures externes.

Concernant le poste de responsable d'édition, il nous est dit le 25 mars que la publication était imminente : celle-ci a effectivement été effectuée quelques jours après la réunion.

En septembre 2026, **il est prévu le recrutement de 2 alternants** : un technicien informatique et un journaliste numérique.

Lors de l'instance, il a été aussi précisé que le journaliste de Metz qui était détaché à Reims depuis le début de l'année allait revenir à Metz à partir du 8 avril.

Quant au détachement à Paris de la journaliste de Nancy, il est prolongé jusqu'au 30 Avril

Point 9. Mise à jour du DUER

Le document a été établi en Codir. Les élus y ont apporté des remarques et des suggestions de modifications, qui ont été prises en compte. Elles concernent principalement la question de la surcharge de travail subi par le RCA numérique.

Comité Salaire de Lorraine 2026

Après discussions concernant un télescopage d'emplois du temps, la direction a annoncé que le comité salaire se tiendrait le 13 avril à 15h.

Il s'est effectivement tenu ce jour-là.

Les élus de 2 syndicats ont dénoncé le manque d'informations et ont quitté la réunion sans rien revendiquer.

Les élus FO ont rappelé que ce manque d'info était juste une des conséquences de la non prorogation de l'avenant 16 par une majorité de syndicats (dont FO).

Cet avenant garantissait un nombre important de salariés bénéficiaires de mesures (33% des effectifs) mais, le « gâteau restant le même », ces mesures pouvaient être assez basses. C'est la raison principale pour laquelle le texte n'a pas été reconduit. Mais ce texte prévoyait aussi une liste d'informations que la direction s'engageait à transmettre, afin de travailler plus sérieusement qu'avec les dispositions antérieures (datant de l'accord collectif de 2013).

Certes, les élus FO regrettent eux aussi ce manque d'infos. Ils regrettent notamment qu'un nouvel accord, reprenant l'esprit de l'avenant 16, n'ait pas pu être trouvé. Mais cela n'empêche pas que, quoi qu'il en soit, les situations des salariés en situation de disparité (ou n'ayant pas bénéficié de mesures depuis longtemps) méritent d'être défendues. FO est donc resté autour de la table le 13 mai.

Nous avons manifesté nos priorités (sachant, pour rappel, que le comité salaire a pour vocation d'évoquer les salariés sans mesure depuis 4 ans et plus).

Chez les journalistes :

- un n'a eu aucune mesure depuis 2020 (et mérite une promotion depuis longtemps)
- deux sont sans mesure depuis 2021
- et neuf sont sans mesure depuis 2022

Chez les PTA :

- quatre sont sans mesure depuis 2022
- et huit sont sans mesure depuis 2023

Pour FO, c'est clair : les priorités sont là !

Prochaine réunion le 28 avril

Vos élus :
Catherine Reggianini, Hervé Marchetti,
Sophie Bartholmé et Bruno Demange

